



AET France-Niger

Association de soutien à AET
(Association des Éleveurs du Ténéré)

Assemblée Générale du 15 mars 2019

Cette assemblée générale a été précédée d'un CA élargi à Vira le 1^{er} mars : les Ariégeois qui ne pouvaient venir à Toulouse ont pu ainsi s'informer, discuter, donner leur avis sur les décisions à prendre. Vous pouvez en lire le compte rendu sur le site.

I) Compte rendu de l'AG 2017-2018 : *approuvé à l'unanimité*

II) RAPPORT MORAL

Persévérance et mobilisation ont été nos deux lignes de conduite.

- Les relations avec les administrations d'Agadez et d'Ingall sont maintenant bien établies ; la population de Tagoudoum, aidée par AET et Douchi Mahamane, a manifesté clairement sa volonté ; les communications sont devenues beaucoup plus faciles grâce à WhatsApp : les conditions sont maintenant réunies pour réaliser deux projets : du maraîchage à Tagoudoum et de l'eau potable accessible au plus grand nombre grâce à l'énergie solaire.
- Ceci a demandé une très forte mobilisation, à la fois d'AET sur place, et en France du bureau d'AET France-Niger et de Claude Boulard - ami de notre association - pour aboutir au dépôt de dossiers de subventions, les coûts dépassant largement nos capacités internes. Nous avons eu, et c'est très bénéfique, à réfléchir intensément sur le bienfondé et la faisabilité de tous les aspects des projets.

La mise en œuvre des projets, une fois le principe de financements acquis, nécessitera autant, si ce n'est plus, de vigilance et de mobilisation.

Approuvé à l'unanimité

III) RAPPORT D'ACTIVITES

A - Activités courantes de notre association :

1) **Le nombre d'adhérents** a progressé (30 en 2017/18 et 50 aujourd'hui); Martine Vandelle est entrée au bureau : son expérience d'élue de collectivité locale nous sera précieuse. Une quarantaine d'amis de l'association, notamment en Ariège et sur Toulouse, nous aident maintenant régulièrement.

2) **Mieux faire connaître notre association :**

* **finalisation du site** <http://aet-france-niger.fr>

* **manifestations** : fête de soutien à Vira avec **compte rendu dans la presse** (2 articles) et rencontres publiques

AET France-Niger

8 rue Rescanières, 09120 Vira, <http://aet-france-niger.fr>, mël : aet-france-niger@wanadoo.fr

* **expositions-vente** de bijoux touaregs (vente finançant directement les artisans et un pourcentage est versé à l'AET), avec panneaux présentant nos actions ; cette année, à la demande d'un grand nombre, nous y avons expliqué comment s'organise la fabrication des bijoux touaregs et le rôle de l'Association des Éleveurs du Ténéré (AET)

3) Collecte de fonds : auprès de particuliers, de collectivités ou d'autres associations ; manifestations et expositions y contribuent largement. Comme décidé à l'Assemblée Générale du 18 mai 2018, nous avons gardé l'essentiel des fonds récoltés pour les deux grands projets de maraîchage et d'eau avec énergie solaire.

B – Activités liées directement à la structuration du projet :

- Journées de formation (des 5 personnes du bureau) à la conception et la structuration de projet.
- Travail de bureau d'étude par Claude Boulard , notre conseiller technique.
- Contacts avec d'autres associations ou collectivités qui ont le même type de projets ou actions.
- Agrément comme membre d'Occitanie-coopération
- Dépôt des dossiers de demande de subventions auprès de Toulouse-Métropole+Agence de l'eau, dépôt de dossier auprès de la région Occitanie ; en cours écriture du dossier à destination de l' Agence Adour Garonne.
- Echanges continuels avec le Niger (AET bien sûr, mais aussi administrations concernées par nos projets, entreprises nigériennes, etc.).

Nos principes de base : nous partons uniquement des demandes exprimées de la population ; nous nous assurons de l'accord des divers services locaux ; nous choisissons des équipements fiables et que les Nigériens pourront maîtriser; nous investissons, mais le fonctionnement doit être géré par les utilisateurs ; nous suivons de très près l'évolution des projets et l'impact sur la population et l'environnement.

Approuvé à l'unanimité

IV) RAPPORT FINANCIER (cf. pièce jointe)

Approuvé à l'unanimité

V) ET MAINTENANT ?

Où en sommes-nous maintenant pour ces deux projets ?

1) Le projet énergie solaire (d'environ 30 000€)

Pour remplacer le diesel qui alimente la pompe du forage : encore 1/3 de la population de Tagoudoum ne peut acheter l'eau potable, trop chère. Si l'on compte le coût du fonctionnement, de la maintenance, du remplacement tous les 5 ans environ de l'onduleur, l'eau coûterait environ trois fois moins cher. La direction hydraulique et la mairie d'Ingall (dont dépend Tagoudoum) nous ont donné par écrit leur autorisation pour la réalisation des travaux.

Nous avons déposé en février un dossier auprès de Toulouse-Métropole : le dossier n'a pas été examiné car notre siège social est en Ariège. Nous proposons donc de créer une antenne officielle à Toulouse (déclarée à la préfecture) pour y avoir droit l'an prochain : *l'AG donne son accord.*

Nous déposerons un dossier auprès du Syndicat des eaux Adour-Garonne (qui soutient les projets pour l'eau potable) [mais les crédits 2019 sont épuisés...].

Nous sommes en train d'obtenir des informations complètes sur les deux entreprises contactées au Niger, sur les panneaux (qualité des panneaux s'ils sont chinois ?), sur l'installation et la maintenance qu'elles proposent.

AET France-Niger

8 rue Rescanières, 09120 Vira, <http://aet-france-niger.fr>, mël : aet-france-niger@wanadoo.fr

Si nous n'avons pas ces financements, ou s'il ne sont pas suffisants, se pose la question de faire appel à de grosses entreprises ou groupes (Orange par exemple, présent à Tagoudoum). Décision à surseoir.

2) Le projet maraîchage (environ 13 000€)

Après quelques essais en période de pluie (outils et semences payés par notre association), dix maraîchers ont décidé de s'installer dans l'hectare que nous avons décidé de clôturer. Deux ont déjà déménagé pour pouvoir surveiller de près les cultures.

Plusieurs étapes pour ce projet : la clôture grillagée ; la construction d'un petit local de mise à l'abri des outils et de stockage des denrées ; l'achat d'une charrette, d'une cuve, d'outils et de semences ; la formation à une agriculture économe en eau, fondamentale (deux possibilités : un formateur d'Agadès que nous a conseillé l'association Takolt N'Akarass - Agir pour l'Air prêt à se déplacer ; une formation de base proposée dans le cadre d'une ferme école créée dans le cadre d'une coopération institutionnelle département Côte d'Armor/ groupement de six communes autour d'Agadès, dont Ingall : :excellente opportunité pour 10 personnes qu'il faut donc sélectionner très soigneusement) ; puis constitution d'une coopérative, AET restant propriétaire du terrain et des investissements ; enfin, approvisionnement en eau par tuyau depuis les abreuvoirs (dans un premier temps, les maraîchers transporteront l'eau à la charrette depuis le puits pastoral).

Le dossier demande de subventions a été déposé le 10 mars auprès de la région Occitanie.

Nous décidons de *verser immédiatement les 5500€ qui permettront de démarrer le projet* ; si les subventions n'étaient pas accordées, *AET France-Niger prendrait à sa charge ces dépenses.*

Assumer les 2 projets : ces 2 projets sont liés, ils sont les deux volets d'un objectif clair : permettre à la population de Tagoudoum, en voie de semi-sédentarisation, de vivre sur place, en développant une production vivrière, voire de petit commerce (marché hebdomadaire) et en améliorant la santé.

Assumer ces deux projets implique pour AET France-Niger de mettre tout en œuvre pour trouver les financements pour les équipements, le cas échéant pour les formations nécessaires ; cela signifie encore de nombreuses démarches et travaux, un travail de suivi très important pour le technicien, et pour le trésorier : l'association et son trésorier sont responsables devant les bailleurs.

Assumer ces deux projets enfin, cela signifie anticiper, comprendre les impacts des deux projets sur la vie des populations, en terme de conséquences sur les différentes parties de la population (enfants, femmes, hommes) et sur l'environnement.

Poursuite des actions dites « ordinaires » de l'association : soutien à la vente de produits artisanaux (avec une tentative de diversification de la production des bijoutiers vers des articles de table : couverts, pelle à tarte, ...), collectes de fonds pour reconstituer les fonds propres de l'association, aide aux collégiens, soutien d'urgence... Toute notre énergie, et toute notre imagination pour assurer au mieux ces collectes, seront nécessaires : les adhérents et amis de l'association seront les bienvenus dans la poursuite de ces objectifs.

La fête de soutien, à Vira, aura lieu, cette année encore, le 10 novembre 2019.

VI) **Montant de la cotisation et renouvellement du CA**

- L'adhésion est maintenue à 5€, avec possible adhésion de soutien.

- *Élection du CA à l'unanimité* :

Claire Babin ; Christophe Sibertin-Blanc ; Philippe Babin ; Viviane Sibertin-Blanc ; André Guinvarch ; Martine Vandelle

AET France-Niger

8 rue Rescanières, 09120 Vira, <http://aet-france-niger.fr>, mël : aet-france-niger@wanadoo.fr